Déclaration sur le Venezuela : L'engagement idéologique d'Oumar Mariko interroge, au regard de ses propres urgences

MALI

1866

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 13 JANVIER 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Financement public des partis politiques

Un procès institutionnel à nuancer



Dissolution des partis politiques : Vers une recomposition encadrée du paysage politique malien ?



Former les chefs de demain : Les stagiaires de l'École d'État-major découvrent la DIRPA


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Financement public des partis politiques : Un procès institutionnel à nuancer **P.4**

Brèves /

Moussa Alassane Diallo : « Sans PME fortes, pas de croissance durable » **P.9**
Koulikoro inaugure son marché moderne : Un levier stratégique pour le commerce local **P.9**
Protection des cultures : L'OPV dresse un bilan 2025 encourageant et fixe ses priorités pour 2026 **P.10**
Modernisation de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou : Bilan 2025 et perspectives 2026 **P.11**

Actualité /

Former les chefs de demain : Les stagiaires de l'École d'État-major découvrent la DIRPA **P.14**
Subventions de l'État aux écoles privées : Aucune recommandation appliquée après la vérification financière **P.16**

Politique /

Dissolution des partis politiques : Vers une recomposition encadrée du paysage politique malien ? **P.18**
Déclaration sur le Venezuela : L'engagement idéologique d'Oumar Mariko interroge, au regard de ses propres urgences **P.20**

Culture & société /

Le cousinage à plaisanterie : Une tradition malienne honorée pour la cohésion nationale" **P.23**

International /

Condmanation de l'ex-directeur des services secrets français pour tentative d'extorsion : Une affaire qui aura duré dix ans **P.24**
L'Éthiopie s'envole : Ethiopian Airlines construit le plus grand aéroport d'Afrique **P.26**

Sport /

Demi-Finales de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 : Un Tableau de Demi-Finales Explosif** **P.27**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Financement public des partis politiques

Un procès institutionnel à nuancer

La publication du rapport final de la Section des Comptes de la Cour suprême sur le financement public des partis politiques entre 2000 et 2022 a suscité de vifs débats dans l'opinion. Présenté comme un réquisitoire sans appel contre le système partisan, ce document mérite toutefois une lecture plus nuancée, tant sur le plan institutionnel que méthodologique.

Contrairement à l'idée largement relayée, le contrôle des finances des partis politiques n'a pas été inexistant durant les deux dernières décennies. La Section des Comptes a, en effet, procédé chaque année à l'audit des fonds publics alloués aux partis, conformément aux dispositions légales en vigueur. Ces audits annuels ont donné lieu à des validations, parfois assorties d'observations, mais rarement à des rejets formels. Dès lors, affirmer aujourd'hui l'existence d'une gestion « fantomatique » généralisée revient à poser un regard rétrospectif qui contredit les propres actes de validation antérieurs de l'institution de contrôle.

Sur le plan de la rigueur administrative, il apparaît donc problématique de dresser un constat global et indistinct sur près de 200 partis politiques, sans opérer de différenciation claire entre ceux qui se sont régulièrement conformés aux exigences de reddition des comptes et ceux qui s'y sont soustraits. Une approche plus conforme aux principes de justice et de responsabilité aurait consisté à circonscrire l'analyse aux partis n'ayant jamais déposé de comptes de gestion ou à ceux pour lesquels des irrégularités substantielles et documentées avaient été constatées au fil des audits annuels.

Par ailleurs, la concentration des financements publics entre les mains d'un nombre restreint de partis, souvent présentée comme une dérive oligarchique, résulte en grande partie des critères légaux de répartition fondés sur la représentativité électorale et la présence institutionnelle. Ce mécanisme, perfectible certes, ne saurait être assimilé à une captation illégitime des ressources publiques, dès lors qu'il repose sur des règles connues et validées par les autorités compétentes.

Le véritable enjeu réside moins dans une remise en cause globale du système que dans l'identification ciblée des manquements avérés. En ce sens, la Loi n°05-047 du 18 août 2005 offrait déjà des outils suffisants pour



sanctionner les partis défaillants. Si ces sanctions n'ont pas été appliquées avec rigueur, la responsabilité ne saurait incomber exclusivement aux formations politiques, mais aussi aux institutions chargées du contrôle et de l'application de la loi.

La démarche actuelle de la Section des Comptes, consistant à revenir sur deux décennies de pratiques après avoir validé annuellement les comptes présentés, soulève ainsi une interrogation institutionnelle majeure. Elle donne l'impression d'un audit des audits, une situation inédite qui fragilise la lisibilité de l'action publique et peut semer le doute sur la cohérence de l'État dans l'exercice de ses prérogatives.

Pour être crédible et utile à la Transition, ce rapport gagnerait à être réinterprété comme un outil d'amélioration ciblée plutôt que comme un acte d'accusation généralisé. La refondation du système partisan passe avant tout par une clarification des responsabilités, une application rigoureuse des règles existantes et un traitement équitable des partis, distinguant clairement les gestionnaires vertueux des contrevenants avérés. À défaut, le débat risque de s'enliser dans une controverse institutionnelle, au détriment de l'objectif central : renforcer la transparence sans fragiliser inutilement les fondements du pluralisme démocratique.

Moctar Sow



Nabi Malien Den Halala

Il y a 2ans nous avons dit que ce monsieur était ciblé par les terroristes et nous avons dénoncé
Ils disent que le monsieur vit tranquillement au Mali
Ils disent qu'il n'est pas sanctionné ni recherché
Ils disent que le monsieur soutient la transition dans le silence
Ils disent que tous les milliardaires proche du pouvoir ont quitté mais pas lui
Ils disent que la transition passe par le monsieur pour avoir l'argent
Nous allons répéter encore
Voici les gens qui ont donné son nom aux terroristes
Mahamoud dicko
Oumar mariko
Alou boubacar diallo
Amion guindo dit poulo
Ils envoient les informations des entreprises du monsieur au jeune nommé bouba fané qui à son tour envoie aux terroristes.
Allez-y sur le télégramme de ce nommé bouba fané
Vous allez voir tous ce que les terroristes font ils envoient au jeune bouba fané qui à son tour partage
Croyez ou ne croyez pas
Ils ont menti sur lui
Ils sont jaloux de lui
Ils veulent juste le détruire pour rien
Ce monsieur est un homme d'affaire qui s'est battu et qui a fait surface au temps du président ATT.
Il est juste intelligent et travailleur



Gouvernement du Mali

#CIGMA #Info #Éducation |Coopération Mali-Canada : Le Ministre de l'Éducation, Amadou Sy Savané échange avec la diplomate canadienne Lee-Anne Herman
Bamako, le 7 janvier 2026
Le ministre de l'Education nationale, Dr Amadou SY SAVANE a reçu, ce mercredi 07 janvier 2026, la chargée d'Affaires en Pied de l'Ambassade du Canada au Mali, Lee-Anne HERMAN, accompagnée de certains de ses collaborateurs.
Le ministre a salué la qualité de la coopération entre nos deux pays. La chargée d'Affaires nouvellement arrivée dans notre pays était venue prendre contact avec le département de l'Education qui est un partenaire important de la coopération canadienne.
Plus d'informations sur gouvernement.ml
MEN



Ambassade des Etats-Unis au Mali

Aliou Ball (Etudiant du programme Fulbright) vient de terminer un semestre d'automne enrichissant à BGSU ! Entre Homecoming, son premier match de football américain, la visite de Cedar Point et la participation à des événements culturels, il a vécu de belles expériences. Il a aussi eu l'honneur de représenter le Mali lors de la parade culturelle de Bowling Green. Côté académique, Aliou a obtenu la note A ce semestre. Il a hâte de s'impliquer encore plus dans la vie universitaire et locale.



SenCaféActu

SenCaféActu du 12 janvier 2025
• Guinée-Bissau : la Cédéao tente de relancer le dialogue face à l'impasse politique
• Universités : le SAES alerte sur le recrutement en Guinée et des pensions impayées
• CAN 2025 : les Lions rugissent jusqu'au dernier carré et renflouent les caisses de la FSF



Casimir Sangala



Mines : Glencore et Rio Tinto en discussion pour former le plus grand groupe minier mondial.

Ministère des Affaires Religieuses , du Culte et des Coutumes

Une délégation de la Mosquée de Kalaban Coura, conduite par le Moukadam Ousmane TRAORÉ, a été reçue en audience par Monsieur le Ministre des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes, Docteur Mahamadou KONE, à l'occasion d'une visite de remerciements.
Cette audience fait suite au don de panneaux solaires offert par Monsieur le Ministre à la Mosquée de Kalaban Coura. À cette occasion, la délégation a exprimé sa profonde gratitude pour ce geste généreux, qui contribue de manière significative à l'amélioration des conditions de fonctionnement de la mosquée et au bien-être des fidèles.
Monsieur le Ministre a, pour sa part, salué l'esprit de reconnaissance de la délégation et réaffirmé son engagement à accompagner les lieux de culte dans l'accomplissement de leurs missions religieuses et sociales, dans un esprit de paix, de cohésion sociale et de développement durable.
La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère de respect mutuel, de fraternité et de prières pour la stabilité et la prospérité du Mali.
CCOM



Fouraba Samake II



Les travaux de construction de l'école du village de Nionkon, dans la commune de N'gouraba, arrondissement de Baguineda, portés par Yeah Samake et sa Fondation, sont presque achevés.
Ce chantier, tant attendu par les populations locales, marque une étape importante dans l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour les enfants de la localité et des villages environnants.
Aujourd'hui, la satisfaction est totale et se lise sur le visage de la communauté de Nionkon, qui salue un projet concret, utile et porteur d'espoir pour l'avenir des enfants réalisé par l'ambassadeur Yeah Samake sans quoi il était impossible pour eux d'avoir un tel cadre d'apprentissage pour leurs enfants.
Un grand merci à Yeah Samake, à sa Fondation, aux partenaires et à toute la communauté pour leur engagement en faveur du développement local par l'éducation.
Investir dans l'école, c'est investir dans l'avenir du Mali.
#Dirigercestservir!



Yeah Samake



Le Mali n'a pas besoin de discours populistes.
Il a besoin de solutions concrètes et mesurables. Gouverner, ce n'est pas improviser. C'est planifier, décider et rendre des comptes.

Ammy Baba Cisse



Le seul dogon qui serait autorisé à emprunter le tramway qui quitterait Moribabougou pour Kanadjiguila, ce serait Nouhoum Togo

Hamidou Doumbia



Ça me fait sourire de voir les gens parler de la fédération, alors qu'ils ont vilipendé des joueurs qui voulaient mener ce combat. Hamari, Kiki, Diadié et tant d'autres ont subi les conséquences de ce choix, à savoir dénoncer le manque de professionnalisme autour de l'équipe.
Dans notre pays, nous savons nous en prendre aux plus faibles, et c'est pourquoi, à l'époque, ce sont les joueurs que les gens ont attaqués, plutôt que les conditions qu'ils dénonçaient.
La force du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et même du Maroc réside dans le sérieux qui entoure leur football, bien loin d'un milieu où les ligues de football élisent leurs dirigeants comme on le sait chez nous.
Beaucoup réclament des Seydou Keïta ou des Momo Sissoko à la tête de la fédération, mais il faut savoir que cela ne leur sera pas donné sur un plateau, encore moins dans leur salon. Samuel Eto'o s'est battu, en cherchant à comprendre le système et à gagner les élections.
C'est à nos légendes de venir s'impliquer dans les clubs afin d'intégrer et d'influencer les ligues de football, avec un véritable projet pour le football malien, la stratégie et la hargne d'un Eto'o pour remporter une élection



Présidence de la République du Sénégal

Le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a quitté Dakar ce matin pour un déplacement au Moyen-Orient.
Ce voyage s'inscrit dans le cadre d'une visite officielle au Koweït, prévue du 12 au 14 janvier 2026, consacrée au renforcement des relations bilatérales entre le Sénégal et l'État du Koweït.
À l'issue de cette étape, le Chef de l'État participera à la Semaine de la Durabilité d'Abu Dhabi, les 14 et 15 janvier 2026, un rendez-vous international majeur dédié aux enjeux de développement durable, de transition énergétique et d'innovation.



Jean-Luc Mélenchon



Trente ans qu'il est parti. Je me rappelais l'une de mes dernières discussions avec lui, et son injonction : « Marchez votre chemin ! Ne cédez jamais ». Et je concluais, comme aujourd'hui et à cet instant où je le convoque en mémoire : « Je marche, monsieur ».



Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Moussa Alassane Diallo : « Sans PME fortes, pas de croissance durable »



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Moussa Alassane DIALLO, a récemment souligné l'importance d'une PME forte, financée et digitalisée lors de la célébration de la Journée annuelle de l'entreprise privée. La cérémonie s'est déroulée au Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) et a été organisée par le département de l'Industrie et du Commerce à travers le Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé (STP-CSSP).

L'événement a rassemblé de nombreuses personnalités, dont le Président du CNPM, des membres du cabinet, des acteurs du secteur privé, des startups et de nombreux partenaires économiques. La présence de ces différents acteurs témoigne de l'importance de la collaboration entre le secteur public et privé pour favoriser le développement économique du pays.

Dans son discours, le ministre Moussa Alassane DIALLO a souligné l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'économie malienne. Il a appelé à soutenir ces entreprises en renforçant leur accès au financement et en les encourageant à se digitaliser pour rester compétitives sur le marché national et international.

Le ministre a également mis en avant le rôle clé des PME dans la création d'emplois et la stimulation de la croissance économique. Il a invité les acteurs du secteur privé à continuer à innover et à investir dans des secteurs stratégiques pour garantir un développement durable et inclusif.

En conclusion, la Journée annuelle de l'entreprise privée a été l'occasion de mettre en lumière l'importance des PME dans le tissu économique du Mali et de souligner la nécessité de les soutenir pour assurer un développement économique robuste et pérenne.

Fatou Sissoko

Koulikoro inaugure son marché moderne : Un levier stratégique pour le commerce local



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Moussa Alassane DIALLO, a récemment présidé la cérémonie d'inauguration du marché moderne de Koulikoro. Cet événement majeur s'est déroulé en présence des membres de son cabinet, des autorités administratives, régionales et locales, ainsi que du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM).

Situé de manière majestueuse au bord du fleuve Niger, ce nouveau marché représente un pas essentiel dans le développement économique de la région. En effet, ce bâtiment marchand moderne est équipé de toutes les commodités nécessaires pour répondre aux besoins des commerçants et des habitants de Koulikoro.

Cette initiative s'inscrit parfaitement dans la dynamique de transformation structurelle impulsée par Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition et Chef de l'État. En mettant l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux des populations et l'amélioration durable de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité, la mise en place de ce marché moderne contribue à renforcer l'économie locale et à dynamiser le commerce dans la région.

Le marché moderne de Koulikoro est bien plus qu'un simple lieu de vente : c'est un véritable levier stratégique pour le développement économique de la région. En offrant un espace de qualité aux commerçants locaux, ce marché favorise la croissance des activités commerciales et renforce les échanges économiques au sein de la communauté.

L'inauguration du marché moderne de Koulikoro marque une étape importante dans la promotion du commerce local et dans la mise en place d'infrastructures indispensables pour soutenir le développement économique de la région. Grâce à cette initiative, les habitants de Koulikoro pourront bénéficier d'un cadre propice aux échanges commerciaux et contribuer activement à la prospérité de leur communauté.

Fatou Sissoko

Protection des cultures : L'OPV dresse un bilan 2025 encourageant et fixe ses priorités pour 2026

Le Jeudi 8 janvier 2026, l'Office de Protection des Végétaux (OPV) a tenu sa 22ème Session Ordinaire du Conseil d'Administration, sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Garantigui TRAORE, en présence des administrateurs.

Les membres du conseil se sont réunis pour examiner et adopter divers documents, tels que le procès-verbal et les recommandations de la session précédente, le rapport d'activités de l'année 2025, ainsi que le programme d'activités pour l'année 2026, accompagné du projet de budget pour la nouvelle année.

Dans son allocution, le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture s'est félicité des résultats probants obtenus au cours de l'année 2025, malgré les défis climatiques et phytosanitaires majeurs rencontrés. Il a souligné que l'OPV a réussi à contenir les foyers d'infestation sur 176 906 hectares de production, dont 118 541 hectares ont été traités, assurant ainsi la protection des moyens de subsistance de la population.

Le renforcement des capacités a touché 147 agents de protection des végétaux et de la vulgarisation, 104 brigades phytosanitaires villageoises et 1 584 producteurs, couvrant divers aspects de la gestion des ravageurs et maladies des cultures.

Pour l'exercice 2026, les objectifs prioritaires de prospection et de traitement sont fixés respectivement à 402 038 hectares et 129 171 hectares. De plus, il est prévu de former 324 brigades phytosanitaires villageoises et 3 640 producteurs, comme l'a mentionné le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture.

Le Directeur Général de l'OPV a annoncé que l'année 2026 sera marquée par une mise en avant de la digitalisation de la surveillance phytosanitaire, visant un maillage plus judicieux et efficace des interventions sur le terrain.

Les partenaires techniques et financiers ont été remerciés pour leur soutien constant, qui a grandement contribué à la réalisation des objectifs du département en matière de protection et de préservation de notre patrimoine végétal.

Mohamed N'Diaye



Modernisation de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou : Bilan 2025 et perspectives 2026

Le Ministre de l'Elevage et de la Pêche, Youba Ba, a présidé la 14ème session du Comité de pilotage de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou le jeudi 08 janvier 2026. Cette réunion s'est déroulée en présence de l'administrateur provisoire, Arouna Sangaré, et des membres du Comité.

Depuis sa création en 2003, l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou a connu des améliorations significatives en termes d'infrastructures, de production, de transport de la viande, d'hygiène et d'assainissement. Le Ministre a souligné les efforts continus déployés par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers pour que l'abattoir réponde aux normes internationales et soit capable de satisfaire les besoins locaux en viande saine, voire d'exportation.

L'année 2026 s'annonce comme une année déterminante pour la modernisation de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou, avec la mise en œuvre du plan de modernisation issu de l'étude diagnostique, grâce à l'appui financier du Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Malienne (PACEM). Le Projet de Développement Durable des Exploitations Pastorales au Sahel/Mali (PDDEPS) participe également à ces actions en cours. Les actions en cours comprennent la construction d'un dispositif de traitement des eaux usées, la réhabilitation et l'extension de la chambre froide, ainsi que l'acquisition de matériels et petits équipements tels que des scies, des tables de découpe, des brouettes et des chariots. Le PACEM œuvre également pour améliorer les moyens de transport des animaux jusqu'à l'abattoir, installer un système photovoltaïque et un bio-digesteur pour renforcer l'alimentation électrique, ainsi que réaliser des travaux d'aménagement et de modernisation de l'abattoir. En 2025, l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou a produit 7 605 tonnes de viandes, toutes espèces confondues, et vendu 303 tonnes de sous-produits d'abattage. Des infrastructures ont été construites,



des équipements acquis, notamment la construction de hangars métalliques, du mur de clôture, d'une rampe de débarquement, de toilettes, d'un parc métallique d'approvisionnement, et d'un bassin pour les boyaux de petits ruminants.

Ces avancées témoignent des efforts et des investissements déployés pour moderniser et améliorer l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou, en vue de répondre aux normes internationales et de contribuer à la satisfaction des besoins locaux en viande de qualité.Suite à l'exposé des résultats d'exploitation de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou pour l'exercice 2025 et les prévisions budgétaires pour l'année 2026, il ressort que l'abattoir rencontre diverses difficultés impactant ses performances financières. Les pannes des équipements, les coupures d'électricité, les coûts élevés des intrants et les effets néfastes des abattages clandestins sont autant de problèmes à résoudre pour assurer la pérennité de l'activité.

Le Ministre Youba Ba a souligné l'importance d'un examen approfondi et objectif du bilan de l'année précédente et a appelé les membres à fournir des orientations claires pour l'année 2026 à l'Administration provisoire de l'abattoir. Les résultats prévisionnels pour l'année en cours laissent entrevoir un léger bénéfice de 3 649 765 FCFA, malgré des prévisions de recettes et de dépenses en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Moussa Diarra



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml



GALA DE LA FÊTE DU PRINTEMPS 2026

CMG
CHINA MEDIA GROUP

Former les chefs de demain : Les stagiaires de l'École d'État-major découvrent la DIRPA



Dans le cadre de leur formation académique et professionnelle, les 30 stagiaires de la 3 promotion de l'École d'État-major des Forces de sécurité ont effectué, le vendredi 9 janvier 2026, une visite d'immersion à la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA). Cette promotion est composée de 26 stagiaires maliens, 2 burkinabè et 2 nigériens, illustrant ainsi la dimension régionale et la coopération sécuritaire entre les pays du Sahel.

Cette visite s'inscrit dans le prolongement des enseignements dispensés en salle sur la communication institutionnelle, un volet devenu essentiel dans la conduite moderne des opérations de sécurité et de défense. À travers cette immersion, les stagiaires ont eu l'opportunité de mieux appréhender le rôle stratégique de la communication militaire dans la gestion de l'information, la relation avec les populations et la préservation de l'image des Forces armées.

Accueillis par les responsables de la DIRPA, les stagiaires ont d'abord bénéficié d'une présentation détaillée des missions, de l'organi-



sation et du fonctionnement de cette direction centrale. Il leur a été expliqué que la DIRPA constitue l'interface principale entre les Forces armées et l'opinion publique, tant nationale qu'internationale. À ce titre, elle joue un rôle déterminant dans la diffusion d'une information crédible, maîtrisée et conforme aux orientations stratégiques de la hiérarchie militaire.

La visite guidée des différents services a permis aux stagiaires de découvrir concrètement les mécanismes de production et de diffusion de l'information militaire, qu'il s'agisse des communiqués officiels, des reportages, des relations avec les médias ou encore de la communication numérique. Ces échanges ont mis en lumière les exigences de rigueur, de réactivité et de professionnalisme qui caractérisent le travail quotidien du personnel de la DIRPA, dans un contexte marqué par la rapidité de circulation de l'information et la multiplication des sources non institutionnelles.

S'exprimant au nom de la promotion, le Capitaine Mellogo Dossou Éric s'est félicité de la qualité de cette immersion. Selon lui, cette visite a permis aux stagiaires de confronter les enseignements théoriques reçus en salle à la réalité du terrain, renforçant ainsi leur compréhension des enjeux liés à la communication institutionnelle. Il a particulièrement insisté sur le rôle stratégique de la DIRPA dans la gestion de l'information des Forces armées, notamment face aux défis contemporains tels que la désinformation, les réseaux sociaux et la guerre de communication.

Le Capitaine Éric a également salué le professionnalisme du personnel de la DIRPA ainsi que l'engagement de son Directeur. Il a encouragé la Direction à poursuivre le renforcement de ses capacités afin de demeurer la source d'information de référence en matière militaire, dans un environnement où prolifèrent de nombreux acteurs non institutionnels.

Cette visite d'immersion apparaît ainsi comme une étape importante dans la formation des futurs cadres des Forces de sécurité, en les sensibilisant à l'importance stratégique de la communication institutionnelle au service de la défense, de la cohésion nationale et de la confiance entre les Forces armées et les populations.

Yacouba Ongoiba

Subventions de l'État aux écoles privées : Aucune recommandation appliquée après la vérification financière



La vérification financière de la gestion des subventions de l'État accordées aux établissements privés d'enseignement secondaire général, technique et professionnel du District de Bamako et du chef-lieu du cercle de Kati, effectuée en 2023, continue de susciter de vives préoccupations. En effet, une mission de suivi des recommandations issues de cette vérification a récemment livré des conclusions particulièrement alarmantes, mettant en lumière un taux de mise en œuvre des recommandations de 0 %.

Cette mission de suivi avait pour objectif principal de s'assurer que les insuffisances et manquements relevés lors de la vérification initiale avaient été corrigés, et que les recommandations formulées à l'intention des autorités compétentes avaient été effectivement appliquées. Le suivi a porté sur les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, une période jugée suffisante pour engager des réformes et améliorer la gouvernance des subventions publiques destinées à l'enseignement privé.

Les résultats du suivi sont sans équivoque. Sur les cinq recommandations formulées à l'issue de la vérification financière initiale, une a été jugée non applicable, tandis que les quatre au-

tres, pourtant applicables, n'ont fait l'objet d'aucune mise en œuvre. Cette situation traduit une absence quasi totale de prise en compte des observations des organes de contrôle, au détriment de la transparence et de la bonne gestion des ressources publiques.

Parmi les recommandations restées lettre morte figure l'obligation pour le Ministre de l'Éducation nationale de veiller à l'élaboration, par les établissements privés d'enseignement, des rapports de rentrée scolaire et de fin d'année, ainsi qu'à leur transmission régulière aux services compétents. Ces documents constituent pourtant des outils essentiels pour le suivi administratif, pédagogique et financier des établissements bénéficiaires des subventions de l'État.

Il est également reproché au Directeur de la Cellule de Planification et de Statistique de ne pas procéder à l'immatriculation des établissements privés d'enseignement, une étape pourtant fondamentale pour disposer d'une base de données fiable et exhaustive du secteur. Cette défaillance compromet la capacité de l'État à exercer un contrôle efficace sur les structures bénéficiaires des fonds publics.

La mission de suivi a aussi relevé le non-respect du critère d'âge dans l'orientation des élèves, une responsabilité partagée entre le Président de la Commission Nationale d'Orientation et le Directeur de la Cellule de Planification et de Statistique. Cette situation soulève des interrogations sur l'équité et la crédibilité du système d'orientation scolaire.

Enfin, l'Inspecteur en Chef de l'Éducation Nationale et le Directeur de la Cellule de Planification et de Statistique sont mis en cause pour le non-respect des critères d'éligibilité des établissements privés d'enseignement aux subventions de l'État. Une telle pratique expose le système à des risques de favoritisme, d'inefficacité et de mauvaise allocation des ressources publiques.

La seule recommandation jugée non applicable concernait le respect des critères d'éligibilité par les établissements privés eux-mêmes, ce qui n'atténue en rien la gravité des manquements constatés au niveau des autorités de tutelle.

Ces conclusions relancent le débat sur la gouvernance du secteur éducatif privé et la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi, de contrôle et de redevabilité, afin de garantir une utilisation transparente et équitable des subventions de l'État au service de l'éducation nationale.

Yacouba Ongoiba



Dissolution des partis politiques : Vers une recomposition encadrée du paysage politique malien ?



A l'occasion de son adresse à la Nation pour le nouvel an 2026, le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, a livré une annonce majeure concernant l'avenir du paysage politique malien. Il a en effet indiqué que l'année 2026 marquera l'ouverture du chantier des concertations autour de l'avant-projet de loi devant fixer les conditions de formation et d'exercice des activités des partis politiques, conformément à l'article 39 de la Constitution. Cette déclaration intervient plusieurs mois après la dissolution de l'ensemble des formations politiques et organisations à caractère politique, décidée en mai 2025, une mesure qui continue de susciter interrogations et débats.

Cette nouvelle orientation soulève une question centrale : s'agit-il pour le Chef de l'État d'un retour en arrière ou d'une tentative de réparation de la décision de dissolution des partis politiques ? Pour les autorités de la Transition, cette démarche s'inscrit plutôt dans une logique de refondation et de réorganisation du champ politique, en réponse aux préoccupations exprimées par les Maliens lors des Assises nationales de la Refondation.

La dissolution des partis politiques figure parmi les faits politiques majeurs de l'année 2025. Elle avait été actée par le Président de la Transition à l'issue de consultations avec les forces vives de la Nation, organisées en avril 2025. Ces consultations visaient à préciser les modalités d'application des recommandations issues des Assises nationales de la Refondation, notamment celles relatives à la relecture de la Charte des partis politiques. Selon les autorités, les participants avaient recommandé la dissolution des partis existants afin de « repartir sur des bases plus saines et plus justes », tout en procédant à un audit du système partisan.

Toutefois, cette décision n'a pas fait l'unanimité. Les anciens responsables des partis politiques dissous ont engagé une procédure judiciaire contre le décret présidentiel, avec Me Mountaga Tall comme principal avocat. Cette action en justice a conduit à l'élaboration d'une résolution actuellement en instance de transmission à la Cour constitutionnelle, via la Cour suprême, illustrant la persistance du contentieux autour de la légalité et de l'opportunité de la dissolution.

Dans son discours du 1er janvier 2026, le Président Assimi Goïta est revenu sur le contexte ayant conduit à cette décision. Il a rappelé que le peuple malien avait exprimé, lors des Assises nationales de la Refondation, une vive

préoccupation face aux dérives et aux dysfonctionnements du paysage politique national, jugés susceptibles d'alimenter la mauvaise gouvernance. « Fidèle à notre engagement d'appliquer les recommandations issues des Assises, dans un esprit de concertation et d'inclusivité », a-t-il déclaré, justifiant ainsi la démarche engagée par les autorités de la Transition.

L'annonce de l'ouverture, en 2026, de concertations autour d'un avant-projet de loi sur les partis politiques apparaît donc comme une étape clé dans la reconstruction du système partisan. Elle vise à définir un nouveau cadre juridique, censé encadrer de manière plus rigoureuse la création, le fonctionnement et le contrôle des partis politiques au Mali.



Pour l'heure, les anciens responsables des partis dissous n'ont pas officiellement réagi à cette annonce, plus d'une dizaine de jours après le discours présidentiel. Ce silence pourrait traduire une attente stratégique, dans la perspective de leur participation éventuelle aux futures concertations. Celles-ci s'annoncent décisives pour l'avenir de la vie politique malienne et pour la crédibilité du processus de refondation engagé par les autorités de la Transition.

Moctar Sow



Déclaration sur le Venezuela : L'engagement idéologique d'Oumar Mariko interroge, au regard de ses propres urgences







Depuis son exil politique sans papiers, Oumar Mariko est sorti de son silence pour livrer une déclaration au ton radicalement anti-impérialiste, dénonçant ce qu'il qualifie de « barbarie yankee » et une agression de l'administration américaine contre le Venezuela. Dans ce texte empreint de colère et d'idéologie, l'homme politique malien affirme son soutien « total et indestructible » au peuple vénézuélien et appelle à la libération du président Nicolás Maduro et de son épouse, tout en réaffirmant son rejet de l'impérialisme

américain et, plus largement, de l'ordre impérialiste mondial.

Dans sa prise de parole, Oumar Mariko se présente comme un militant fidèle à une ligne idéologique constante, qu'il revendique depuis de nombreuses années. Il invoque notamment une déclaration faite à Yalta en 2018, où il appelait déjà à la construction d'un « camp de la paix » capable de s'opposer aux logiques de domination, de violence et d'exploitation qu'il attribue aux grandes puissances. À ses yeux, la situation du Venezuela s'inscrirait dans cette continuité historique de rapports de force internationaux marqués, selon lui, par le mépris de la souveraineté des peuples.

Cependant, au-delà du discours idéologique, cette sortie soulève de nombreuses interrogations, tant sur le fond que sur l'opportunité politique. Les propos tenus reprennent des accusations graves à l'encontre des États-Unis, présentées sans nuance ni contextualisation, et s'inscrivent davantage dans un registre militant que dans une analyse factuelle et diplomatique de la situation vénézuélienne. Ils traduisent surtout une volonté de s'inscrire symboliquement dans les grandes causes internationales dites « anti-impérialistes », au risque de s'éloigner des réalités immédiates qui le concernent directement.

La question se pose alors avec acuité : quel est l'intérêt réel d'Oumar Mariko dans le dossier vénézuélien, alors que « sa case brûle », pour reprendre une expression populaire ? Exilé politique, sans statut administratif stable, marginalisé de la scène politique malienne depuis plusieurs années et absent des grands débats nationaux actuels, l'ancien leader de la gauche radicale semble chercher, à travers cette prise de position internationale, à renouer avec une visibilité politique et idéologique perdue.

Pour certains observateurs, cette déclaration ressemble davantage à un réflexe militant qu'à une action politique stratégique. Elle permet à Oumar Mariko de rappeler son identité idéologique, de rester fidèle à son discours historique et de s'aligner symboliquement avec des régimes et des causes qu'il perçoit comme victimes de l'impérialisme occidental. Mais elle met aussi en lumière un décalage entre les combats qu'il choisit de mener et les urgences politiques, sociales et personnelles auxquelles il est confronté.

En définitive, si la solidarité internationale fait partie intégrante de l'engagement politique, elle ne saurait occulter les réalités locales et personnelles. Dans le cas d'Oumar Mariko, son plaidoyer en faveur du Venezuela apparaît moins comme une priorité politique que comme une posture idéologique, posant la question de la pertinence et de l'efficacité d'un tel engagement à un moment où son propre avenir politique et personnel demeure profondément incertain.

Yacouba Ongoiba



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Le cousinage à plaisanterie : Une tradition malienne honorée pour la cohésion nationale"



La cérémonie de présentation des vœux du personnel au ministre Mamoudou KASSOGUE a été l'occasion d'un moment empreint de symbolisme et de fierté nationale. En effet, lors de cet événement, le Garde des Sceaux a décidé de mettre en lumière une tradition malienne ancestrale, le cousinage à plaisanterie, en honorant la grande famille COULIBALY de l'appareil judiciaire.

Cette distinction spéciale accordée aux COULIBALY ne se limite pas à une simple reconnaissance formelle, mais symbolise également le rôle crucial qu'ils jouent dans la promotion du vivre-ensemble, de la détente sociale et de la cohésion au sein de l'institution judiciaire. En effet, le cousinage à plaisanterie est bien plus qu'une simple tradition culturelle, c'est un véritable art de vivre qui contribue à renforcer les liens sociaux et à favoriser la paix au sein de la société malienne.

Cette initiative du ministre Mamoudou KASSOGUE souligne l'importance de valoriser les traditions et les valeurs culturelles qui forgent l'identité nationale. En mettant en avant le cousinage à plaisanterie et en honorant la famille COULIBALY, le Garde des Sceaux a envoyé un message fort sur l'importance de préserver et de célébrer les richesses culturelles du Mali.

Cette cérémonie restera sans aucun doute gravée dans les mémoires comme un témoignage de l'attachement du peuple malien à ses traditions et à sa culture. Elle rappelle également que la justice ne se limite pas à l'application des lois, mais qu'elle s'exprime aussi à travers des gestes symboliques et des actes de reconnaissance envers ceux qui contribuent à la cohésion et à l'harmonie sociale.

la cérémonie de présentation des vœux du personnel au ministre Mamoudou KASSOGUE a été bien plus qu'un simple événement protocolaire, elle a été le théâtre d'une célébration de la diversité, de la solidarité et de l'unité nationale, incarnée par la tradition du cousinage à plaisanterie et la famille COULIBALY.

Fatou Sissoko

Condmanation de l'ex-directeur des services secrets français pour tentative d'extorsion : Une affaire qui aura duré dix ans



Après dix années de procédure judiciaire, l'ancien directeur des services secrets français, Bernard Bajolet, a été condamné jeudi à un an de prison avec sursis pour son rôle dans une tentative d'extorsion contre un homme d'affaires. Cette affaire, qui remonte au 12 mars 2016, a finalement abouti à une condamnation pour complicité de tentative d'extorsion et d'atteinte arbitraire à la liberté individuelle.

Les faits reprochés à Bernard Bajolet remontent à une rencontre avec Alain Dumenil, homme d'affaires franco-suisse, arrêté par la police aux frontières à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Sous prétexte de vérification de son passeport, deux hommes de la DGSE ont demandé à Dumenil de rembourser 15 millions d'euros à la France, l'accusant de les avoir escroqués lors d'investissements réalisés avec un fonds secret de la DGSE.

Au cours du procès qui s'est tenu en novembre, Bernard Bajolet a admis avoir validé le principe de la rencontre, mais a nié toute intention de recourir à une forme de contrainte. Malgré tout, le tribunal correctionnel de Bobigny l'a reconnu coupable et l'a condamné à un an de prison avec sursis, une peine plus lourde que celle requise par le parquet.

La décision de justice précise que cette condamnation ne sera pas inscrite au casier judiciaire de Bernard Bajolet en raison de ses états de service pour le pays. L'homme d'affaires Alain Dumenil a quant à lui annoncé qu'il porterait plainte suite à cet épisode.

Cette affaire, qui a duré une décennie entre enquêtes et rebondissements, a mis en lumière des pratiques douteuses au sein des services secrets et a mis en lumière les tensions entre la DGSE et certains acteurs du monde des affaires.Selon le texte que vous avez fourni, il semble s'agir d'un compte rendu judiciaire mettant en lumière une affaire complexe impliquant des acteurs de haut niveau et des allégations graves. Le tribunal a qualifié les méthodes employées de "choquantes", "inquiétantes" et "contraires à l'État de droit", soulignant qu'il est peu probable que des agents puissent agir en toute autonomie dans un dossier aussi sensible.



De plus, le président du tribunal a noté que malgré le constat de M. Bajolet sur la manière dont s'est déroulée l'entrevue avec M. Dumenil, aucune action n'a été entreprise pour signaler ces faits à la justice ou engager des démarches disciplinaires à l'égard des agents impliqués, en raison du secret défense invoqué à plusieurs reprises.

La décision du tribunal a été décrite comme une étape importante après des années de combat judiciaire, soulignant que la justice peut établir des responsabilités même dans des affaires sensibles impliquant des pouvoirs d'État, malgré les obstacles rencontrés. L'avocat de M. Dumenil a réagi en soulignant l'importance de cette décision, tandis que M. Bajolet a été condamné à verser 25 000 euros à M. Dumenil, dont 15 000 euros pour les souffrances endurées et le reste pour les frais de justice.

Lors de l'audience, M. Dumenil a exprimé des accusations graves contre la DGSE, faisant état de tentatives d'assassinat et de pressions sur la justice. Il a également demandé une somme importante en dommages et intérêts. Cette affaire semble donc être complexe et soulève des questions importantes sur la transparence, la responsabilité et les limites des pouvoirs étatiques.

Arouna Sidibé



L'Éthiopie s'envole : Ethiopian Airlines construit le plus grand aéroport d'Afrique



Ethiopian Airlines a récemment lancé la construction d'un nouvel aéroport de 12,5 milliards de dollars à Bishoftu, situé à environ 45 kilomètres au sud-est d'Addis-Abeba. Ce projet d'ampleur, dirigé par la compagnie aérienne nationale éthiopienne, vise à créer le plus grand aéroport d'Afrique à ce jour. Doté de quatre pistes, l'aéroport international de Bishoftu pourra accueillir jusqu'à 270 avions et traiter 110 millions de passagers par an dès son ouverture prévue en 2030.

Cette initiative est une réponse à la croissance constante du trafic aérien en Éthiopie, le principal aéroport du pays risquant d'atteindre sa capacité maximale d'ici trois ans selon un rapport de Reuters. Ainsi, Ethiopian Airlines a pris les devants en lançant la construction de ce nouvel aéroport d'envergure

Pour mener à bien ce projet colossal, Ethiopian Airlines prévoit de financer 30 % du coût total, soit environ 3,75 milliards de dollars, le reste étant assuré par des prêteurs. À ce jour, la compagnie a déjà alloué 610 millions de dollars pour les travaux de terrassement initiaux, qui devraient être achevés dans un délai d'un an. Les entrepreneurs principaux devraient commencer la construction en août 2026.

Initialement estimé à 10 milliards de dollars, le coût du projet a été révisé à la hausse pour atteindre 12,5 milliards de dollars. Pour soutenir le financement, la Banque africaine de développement s'est engagée à verser 500 millions de dollars et coordonne les efforts visant à lever 8,7 milliards de dollars supplémentaires, des investisseurs du Moyen-Orient, d'Europe, de Chine et des États-Unis ayant déjà manifesté leur intérêt.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie d'expansion continue d'Ethiopian Airlines, la plus grande compagnie aérienne d'Afrique, qui a récemment ajouté six nouvelles liaisons à son réseau au cours de l'exercice 2024/25. Avec des revenus en croissance, la compagnie aérienne est résolue à renforcer sa position en tant que leader du secteur aérien sur le continent.

En somme, la construction de cet aéroport d'envergure représente un jalon majeur pour Ethiopian Airlines et pour le développement des infrastructures aéroportuaires en Afrique, ouvrant de nouvelles perspectives pour le secteur de l'aviation dans la région.

Arouna Sidibé



Demi-Finales de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 : Un Tableau de Demi-Finales Explosif



Après des huitièmes et quarts de finale intenses, la Coupe d'Afrique des Nations 2025 entre dans sa phase cruciale avec les demi-finales qui se joueront le mercredi 14 janvier. Seize équipes se sont affrontées dans cette deuxième phase à élimination directe, et maintenant, seules quatre équipes restent en lice pour prétendre à la victoire finale.



D'un côté du tableau, nous retrouvons les redoutables "Pharaons" égyptiens qui affronteront les vaillants "Lions de la Teranga" sénégalais. De l'autre côté, les "Lions de l'Atlas" marocains se mesureront aux redoutables "Super Eagles" du Nigéria. Alors que le Maroc est considéré comme le favori, rien n'est joué d'avance et la compétition s'annonce féroce.

Les résultats des huitièmes et quarts de finale ont été riches en rebondissements, avec des matchs serrés et des surprises. Les demi-finales promettent donc d'être des confrontations palpitantes où chaque équipe devra



donner le meilleur d'elle-même pour accéder à la finale.

Voici un récapitulatif des résultats des phases précédentes :
Huitièmes de Finale
- Mali vs Tunisie (2-1)
- Sénégal vs Soudan (3-1)
- Égypte vs Bénin (3-1)
- Côte d'Ivoire vs Burkina Faso (3-0)
- Afrique du Sud vs Cameroun (1-2)
- Maroc vs Tanzanie (1-0)
- Algérie vs RD Congo (1-0)
- Nigéria vs Mozambique (4-0)

Quarts de Finale
- Mali vs Sénégal (0-1)
- Cameroun vs Maroc (0-2)
- Algérie vs Nigéria (0-2)
- Égypte vs Côte d'Ivoire (3-2)

Les demi-finales opposeront donc :
- Sénégal vs Égypte
- Maroc vs Nigéria

La tension est à son comble alors que les demi-finalistes se préparent à en découdre pour décrocher une place en finale. Qui soulèvera le Trophée le 18 janvier ? La réponse sera donnée sur le terrain. Rendez-vous le 14 janvier pour vivre ces moments intenses et vibrer au rythme du football africain. Que le meilleur gagne !

Arouna Sidibé

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Une exigence de paix, de solitude se fait sentir impérieusement. Vous aurez raison de fuir les foules aujourd'hui. Vous avez besoin de vous réconcilier avec vos idéaux, mettez-vous au calme et faites le point.
Les bons aspects du moment vous incitent à vous rapprocher de ceux qui vous font du bien, à renouer des contacts et à communiquer avec les gens avec davantage de tolérance et de douceur. Sur le plan amoureux, vous avez toutes vos chances de mieux vous comprendre.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous serez plus sociable encore et d'excellente humeur, voilà qui vous ouvre à des nouveautés enrichissantes. Les remises en question que vous faites sont positives, mais vous fatiguent davantage que vous ne le supposez.
Fini les querelles en tout genre et les réactions démesurées ! Vous êtes prêt à temporiser pour donner un nouvel élan à vos relations. L'heure est venue de mettre de l'eau dans votre vin, de reconnaître vos erreurs, de faire votre Mea Culpa et de donner le meilleur de vous-même à vos proches.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre adaptabilité relationnelle et votre indulgence vous font rentrer dans les bonnes grâces de personnes que vous estimez. Des troubles du sommeil peuvent perturber votre forme, vous reposer davantage serait positif.
Vos raisonnements tiennent la route mais vous avez le don d'attirer les contestataires ! Restez calme, vos réflexes sont affûtés et vous pourriez vous attirer des ennemis par une pique trop acérée.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'optimisme est de retour et vous libère. C'est dans vos projets avec vos proches que vous trouverez les meilleures satisfactions. Vous avez besoin de vous octroyer un moment rien qu'à vous. Faites le sans culpabiliser !
Votre soif de vivre et votre optimisme vont vous permettre de passer une excellente journée. L'atmosphère du moment vous offre de belles opportunités, de rencontres, de discussions enrichissantes, de complicité et d'épanouissement. Alors, prenez du plaisir à vivre le moment présent !

Lion (22 juillet - 23 août)

Méfiez-vous de vos sauts d'humeur aujourd'hui. Ils pourraient vous mener à quelques conflits. Vos besoins de mouvements se canaliseraient positivement dans une activité sportive, cela régulerait aussi votre sommeil.
Vos liens affectifs sont passés au filtre de l'analyse objective, ce qui vous permet de trier le bon grain de l'ivraie en vous rapprochant des valeurs sûres. Votre séduction vous aidera beaucoup à consolider vos relations les plus importantes.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Le jeu au sens large et sous toutes ses formes teinte vos relations d'une ambiance de fête... C'est le moment de plonger à deux dans vos loisirs préférés, de mettre de côté les soucis pratiques sans regrets !
Calme et bien-être sont au programme du jour ! Vous en profiterez pleinement pour vous faire du bien. Alors, détendez-vous, chassez vos inquiétudes et profitez pleinement des petits plaisirs que vous offre la vie. Cette parenthèse vous permettra de recharger les batteries !

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Si vous avez des choses à faire aujourd'hui, vous aurez du mal à rester concentré, les dialogues dominent. Vos impulsions vous empêchent de doser vos efforts et ce la vous épuise. Un jour de congé arriverait à point nommé.
Vous avez des frais imprévus ou des factures importantes et vous pourriez vous disputer chez vous ou au travail. Vous vous sentez plus irritable mais plus actif. Utilisez cet excès d'énergie en faisant du sport ou en déployant votre sensualité.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les choix complexes vous sont facilités, aujourd'hui, vous tirez parti du passé avec sagesse. Un coup de fatigue se fait sentir en fin de journée, vous aurez besoin de vous couper complètement du monde extérieur.
Humeur festive et vie relationnelle riche en couleur ! Votre moral est au top, vous débordez d'énergie et vous pouvez vous préparer à passer des soirées mémorables avec vos proches. En couple, vous allez redécouvrir la magie des tête-à-tête. Un joli programme en perspective !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si vous êtes capable de vous concentrer sur ce qui est vraiment important avec un bon sens pratique, ce pourrait être une journée particulièrement rentable. Ne vous laissez pas distraire par des chimères : la réalité est pleine de potentiel.
Vous vous sentez romantique mais vous estimez que l'on ne répond guère à votre charme pourtant très sensuel. Prenez patience, il est peut-être temps de vous poser les bonnes questions, de vous retourner sur le passé pour faire le tri entre essentiel et superficiel.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Les influx planétaires vont régénérer votre optimisme d'une manière bénéfique, ainsi que pour votre entourage. Vous êtes en bonne forme, poursuivez les efforts que vous avez entrepris pour préserver votre capital bien-être et tout ira pour le mieux . C'est avec enthousiasme et clairvoyance que vous étudiez toutes les opportunités qui se présentent. Plus détendu que d'ordinaire, vous prenez le temps de réfléchir concrètement à la manière de placer vos pions sur l'échiquier. Votre stratégie sera payante !

Verseau (20 janvier - 19 février)

Variable ô combien, vous êtes à prendre avec des pincettes, aujourd'hui ! Votre impatience vous joue des tours, attention. Vous tirerez de grands bienfaits de la détente, ne restez pas dans les tracas quotidiens.
Ne vous mettez pas systématiquement sur la défensive, vous entretenez une crainte qui n'est pas fondée. Vous avez tendance à vous noyer dans trop de questions secondaires ou à régler des détails à n'en plus finir. À force de ruminer de cette façon, vous risquez une certaine impopularité.

Poisson (19 février - 21 mars)

La chance pure vient régénérer votre optimisme dans le bon sens. Votre entourage n'y est pas étranger. Vous devriez pactiser avec les tentations de sucreries en tous genres qui vous surchargent inutilement, il faut compenser autrement. Ambiance détendue et gaie, tonus et envie de vous amuser. Tels sont les ingrédients du moment. Alors, profitez-en pour vous faire plaisir, retrouver vos amis, vous rapprocher de votre partenaire. À vous de choisir ce qui vous fera le plus de bien !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com